

Réponse

Le Canada continuera d'appuyer les programmes organisés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Croix-rouge internationale à l'intention des réfugiés Afghans au Pakistan. Pour le présent exercice, l'Agence canadienne de Développement international a versé \$ 4 millions au Haut Commissariat des Nations Unies et 475 000 dollars à la Croix-Rouge internationale. De plus, \$ 14 millions d'aide alimentaire ont été offerts aux réfugiés afghans. Par ailleurs, le Canada n'hésite pas à rappeler à l'Union soviétique son point de vue quant à l'intervention soviétique en Afghanistan. Le Canada l'a fait notamment à l'occasion du discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1986 et lors de la visite du ministre soviétique des Affaires étrangères en octobre 1986.

L'Afrique du Sud

Conclusions/Recommandations

92. Si le Groupe des sages du Commonwealth avait fait savoir que les progrès accomplis en vue de mettre fin à l'apartheid étaient insuffisants, le comité aurait recommandé que le Canada prépare un autre plan d'action pour le Commonwealth, avec des sanctions bien précises, comme celles qui apparaissent à l'article 7 de l'Accord du Commonwealth d'octobre 1985. (page 119)

93. Comme le Groupe des sages a fait savoir - comme on le craignait - que le démantèlement de l'apartheid n'a fait aucun progrès, le Canada devrait imposer immédiatement toute la gamme des sanctions économiques, chercher à obtenir l'appui du plus grand nombre possible de pays du Commonwealth et encourager les autres pays à prendre des mesures semblables. (page 119)

Réponse

Le gouvernement est à l'avant-garde des pays industrialisés en ce qui concerne l'imposition de sanctions économiques contre ce pays; il pourrait considérer la possibilité d'imposer, seul, un embargo total s'il n'y a pas de progrès significatifs vers l'élimination de l'apartheid et si l'ensemble des pays ne se décide pas à prendre une action concertée plus efficace. En attendant, le gouvernement préfère la politique de l'étapisme pour l'imposition de sanctions limitées, car il estime que cette tactique nuira à l'apartheid sans pour autant détruire l'économie sud-africaine dont les Noirs dépendent eux aussi. Cela nous donne également le temps de considérer d'autres initiatives avec nos alliés et le public, tout en nous conférant auprès des autres pays occidentaux une influence que nous n'aurions pas si nous décidions d'imposer unilatéralement et immédiatement des sanctions économiques totales.

Conclusion/Recommandation

94. Dans les deux cas, il conviendrait de créer un programme des droits de la personne et de l'avancement démocratique des Noirs d'Afrique du Sud. Le Canada a créé un programme de bourses d'études en 1983 et a depuis augmenté les fonds qu'il lui réserve. Nous sommes tout à fait en faveur de ce genre d'initiative et nous souhaitons que d'autres mesures soient prises pour favoriser la constitution d'institutions sociales, économiques et politiques noires en prévision du jour où les Noirs d'Afrique du Sud exerceront leurs pleins droits de citoyens. (page 119)